



Rencontre du Groupe d'échange « Trame verte et bleue »

Trame verte et bleue et forêt : Comment préserver les continuités écologiques en milieu intra-forestier ?

1^{er} avril 2014

Prise en compte de la biodiversité forestière pour la définition des continuités écologiques du SCOT du Grand Evreux Agglomération

Eléments de contexte

- Un territoire de 292 km² situé au cœur du département de l'Eure et organisé autour de sa ville centre Evreux [carte situation](#)
- Une population d'un peu plus de 85 000 habitants répartie pour 75 % dans le pôle urbain d'Evreux et concentrée dans la vallée de l'Iton
- Une pression urbaine sur les massifs boisés périurbains ayant conduit au classement d'une partie des forêts du territoire en **forêt de protection** (2 185 ha)
- Une volonté d'intégrer la forêt et la filière bois dans l'aménagement et le développement durable du territoire inscrite au Contrat d'Agglomération 2008-2010 avec l'élaboration d'une **Charte Forestière de Territoire**
- Une action pour **l'amélioration des connaissances naturalistes** au sein des espaces boisés du territoire et une action pour la **préservation et la reconstitution de la trame verte** toutes deux inscrites au programme d'actions de la CFT signée en octobre 2011

Les espaces boisés du territoire

- ❑ 8 550 ha de forêts appartenant pour 90 % à des propriétaires forestiers privés et occupant essentiellement les versants des vallées d'Eure et d'Iton et le plateau au sud d'Evreux [carte IFN](#)
- ❑ Des forêts privées d'une taille moyenne plus importante qu'au niveau national (les propriétés de plus de 25 ha représentent 75 % des surfaces boisées) et donc un taux de couverture en documents de gestion durable assez élevé (55 % des forêts privées) [carte gestion](#)

→ les Documents de Gestion Durable peuvent ainsi devenir un outil de prise en compte des enjeux de préservation de la biodiversité dans la gestion forestière

La biodiversité au sein des espaces boisés du territoire

- ❑ Le souhait partagé d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière ...
- ❑ ... et le constat d'une nécessaire amélioration des connaissances naturalistes au sein de ces massifs, point de départ pour guider les propriétaires vers une gestion prenant en compte ces enjeux lorsqu'ils existent [carte biodiversité](#)

Etat d'avancement de l'étude en faveur de la biodiversité forestière

- Réalisation d'une étude bibliographique et cartographique des connaissances de la biodiversité forestière du territoire afin de déterminer les secteurs à prospector et la méthodologie d'inventaire :
 - Bilan des connaissances [carte connaissance](#)
 - Zones à inventorier [carte inventaire](#)
 - Types d'inventaires programmés [carte secteur prospection](#)

- Dans le même temps, sollicitation des propriétaires forestiers pour la réalisation des inventaires :
 - Courrier cosigné par le GEA, le CRPF et l'URFPN
 - Un coupon réponse pour proposer une participation des propriétaires et éviter de réaliser des prospections chez des propriétaires ne souhaitant pas participer à la démarche (principe d'une mise en place volontaire d'actions de gestion en faveur de la biodiversité)

Retours des propriétaires

- ❑ 207 propriétaires de plus de 3 ha sollicités
- ❑ 23 retours pour problème d'adressage
- ❑ 43 réponses → 23 % des courriers reçus
 - 16 réponses négatives
 - 27 réponses positives dont 15 propriétaires souhaitant participer aux inventaires → 14 % des courriers reçus
- Taux de réponse « élevé » pour cette thématique, synonyme d'un intérêt des propriétaires pour la démarche (différence de volonté de participation : curiosité du patrimoine naturel, volonté de s'assurer que le projet ne vise pas la mise en place d'une protection réglementaire, ...)
- ❑ Les propriétaires n'ayant pas souhaité participer au démarrage de l'étude seront de nouveau sollicités en s'appuyant sur les travaux réalisés chez d'autres propriétaires

Résultats des inventaires ^{1/3}

- ❑ 7 117 ha prospectés en 2013 et 302 ha prévus en 2014 (calendrier de réalisation de l'étude)
- ❑ 636 ha relativement bien connus et ne nécessitant pas d'inventaires complémentaires
- ❑ 545 ha appartenant à des propriétaires ne souhaitant pas participer à l'étude (6,3 % des surfaces boisées)
- ❑ Parmi les espaces inventoriés, 58 ha concernent des milieux ouverts situés hors contexte forestier et 91 habitats patrimoniaux ponctuels n'entrent pas dans les sommes de surfaces prospectées
- ❑ Les résultats de la phase d'inventaire ont fait l'objet d'une présentation en comité technique et en comité de pilotage les 3 et 10 décembre derniers avec l'organisation d'une visite terrain chez des propriétaires forestiers privés (landes, mares forestières, habitats calcicoles)

Résultats des inventaires ^{2/3}

□ Habitats :

- 14 habitats patrimoniaux déclinés en 193 pointages
- 3 habitats prioritaires au titre de la Directive Habitats



□ Flore :

- 92 taxons patrimoniaux déclinés en 1 435 pointages
- 19 taxons figurant sur la liste rouge des espèces menacées de Haute-Normandie
- Pas de protection nationale mais 7 faisant l'objet d'une protection régionale

Résultats des inventaires ^{3/3}

□ Faune :

- 33 espèces patrimoniales déclinées en 67 pointages
- 2 groupes faunistiques concernés : les insectes (28) et les oiseaux (5)
- 7 espèces d'amphibiens également observées
- 19 espèces d'odonates (2 patrimoniales)



□ Flore exotique envahissante :

- 9 espèces avérées en Haute-Normandie recensées sur le territoire
- Une Bryophyte (mousse) également observée

Définition des trames fonctionnelles

- ❑ Un objectif complémentaire pour la collectivité : outil d'aide à la décision pour la définition des continuités écologiques dans le cadre de la révision du SCOT et pour la mise en place d'un soutien aux propriétaires pour la préservation et la restauration de la TVB
- ❑ L'ensemble des données recueillies lors des deux premières phases de l'étude ont été mobilisées pour définir différentes trames fonctionnelles
- ❑ Ces trames fonctionnelles ne concernent ici que les boisements et les milieux limitrophes et devront donc être complétées sur les autres espaces

Articulation avec le SRCE

- ❑ L'étude a donné lieu à la définition de 4 trames fonctionnelles déclinées en 7 sous-trames : [carte des 7 sous-trames](#)
 - La trame calcicole déclinée en sous-trame calcicole ouverte (pelouses calcicoles) et sous-trame calcicole boisée ;
 - La trame acidiphile déclinée en sous-trame acidiphile ouverte (landes) et en sous-trame acidiphile boisée ;
 - La trame humide déclinée en sous-trame humide boisée (boisements humides) ;
 - La trame aquatique déclinée en sous-trame aquatique ponctuelle (mares) et en sous-trame aquatique linéaire (cours d'eau)

- ❑ Ces sous-trames trouvent pour certaines des correspondances avec les travaux menés dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique et permettent donc à la fois de décliner le SRCE à l'échelle du territoire et de le compléter sur des milieux qui n'étaient pas pris en compte à l'échelle régionale (mares par exemple) [carte SRCE](#)

Identification et restauration des trames fonctionnelles

- La trame calcicole [carte](#)
 - Les réservoirs de biodiversité :
 - Les pelouses calcicoles dont l'inventaire devra être complété sur l'ensemble des espaces ouverts du territoire ;
 - Les hêtraies collinéennes de l'*Asperulo-Fagetum* ;
 - Les frênaies de ravin hyperatlantiques à Scolopendre.
 - Les propositions de zones préférentielles de restauration de pelouses calcicoles
- La trame acidiphile [carte](#)
 - Les réservoirs de biodiversité :
 - Les landes ;
 - Les hêtraies-chênaies collinéennes à Houx.
 - Les propositions de zones préférentielles de restauration de landes
- La trame aquatique [carte](#)
 - Les réservoirs de biodiversité :
 - Les mares ;
 - Les rivières.
 - Les propositions de zones préférentielles de restauration de mares

Et maintenant

- ❑ L'élaboration de fiches techniques à destination des propriétaires forestiers sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière en complément d'un classeur élaboré par le CRPF [fiche classeur](#)
- ❑ L'envoi des résultats d'inventaires à chaque propriétaire pour l'intégration de ces données à leur document de gestion sylvicole (cartographie + fiches techniques correspondantes)
- ❑ La programmation de réunions de vulgarisation territoriales à partir du mois de mai lors desquelles seront abordés l'identification, la préservation et la restauration de différents milieux naturels (mares, landes, pelouses calcicoles) sous une double entrée gestion des milieux - gestion sylvicole
- ❑ Pour les trames fonctionnelles : compléments à apporter sur la trame boisée au sens large et études à mener sur les milieux agricoles et les milieux aquatiques et humides hors forêt

Pour conclure ...

- ❑ L'importance d'associer continuellement les propriétaires à la démarche
 - l'appropriation par les propriétaires de leur patrimoine naturel et leur compréhension des enjeux de préservation et de restauration est l'assurance d'une préservation durable des écosystèmes forestiers
- ❑ La question d'une étude basée sur le volontariat plutôt que le réglementaire
 - passage à l'opérationnel avec la mise en place d'un soutien technique et financier pour la préservation et la restauration des habitats et espèces identifiés (exemple des mares forestières)
- ❑ Première étape pour l'inscription des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme :
 - Définition de la trame verte et bleue dans le diagnostic du SCOT
 - Prise en compte des continuités écologiques dans les scénarios de développement du territoire et participation de ces éléments à l'évaluation environnementale (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
 - Déclinaison opérationnelle dans le Document d'Orientation et d'Objectifs avec la préservation des continuités identifiées et des secteurs à restaurer